

Cahier des charges

Labels PREMIUM et PREMIUM GREEN



Les aires et campings disposent de l'ensemble des services incontournables pour les touristes itinérants.



Les aires et campings disposent en complément des services incontournables des services et aménagements éco-responsables.

PREMIUM	POINTS
Ouverture de l'aire avant le 1er juillet 2023	1
Emplacements électrifiés	1
Eau et vidange disponibles sur l'aire	1
Point de collecte des déchets à proximité	1
Emplacements stabilisés	1
Emplacements délimités	1
Note clients sur le site CCPark > 4/5	1
Environnement calme	1
Entretien régulier de l'aire et des infrastructures	1
Facilité d'accès à l'aire	1
TOTAL (10 points requis pour l'obtention du label)	10
PREMIUM GREEN	POINTS
Tri sélectif à disposition	1
Emplacements à sol perméable	1
Cadre verdoyant	1
Mobilité douce : piste cyclable / chemin piétonnier à proximité directe	1
Partenariats avec les acteurs économiques locaux	1
TOTAL (15 points requis pour l'obtention du label)	15